

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commissariat général
au développement durable

Circulaire du 18 mars 2009 relative à la création de l'index Travaux publics 07b – Fourniture et battage de palplanches définitivement incorporées aux ouvrages (TP07b)

NOR : DEVK0907161Z

(Texte non paru au *Journal officiel*)

RECTIFICATIF

Dans le *Bulletin officiel* électronique n° 2009-7 du 25 avril 2009, page 76 dans l'intitulé :

Au lieu de :

« Circulaire du 18 mars 2009 relative à la création de l'index Travaux publics 07b – Fourniture et battage de palplanches définitivement incorporées aux ouvrages (TP07b) »,

Lire :

« Circulaire du 18 mars 2009 relative à la création de l'index Travaux publics 07b – Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes ».

Page 76, avant le tableau de composition :

Au lieu de :

« La circulaire n° 2004-27 du 29 mars 2004 avait supprimé l'index TP 07. Cet index est remplacé par l'index TP 07b (fourniture et battage de palplanches définitivement incorporées aux ouvrages) »,

Lire :

« La circulaire n° 2004-27 du 29 mars 2004 avait supprimé l'index TP 07. Cet index est remplacé par l'index TP 07b (Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes) ».